

Licence 1 Semestre 1 Année 2017-2018 TD Droit civil des personnes

Cours: B. Rivière

TD: C. Caillaud-Renaud; J. Coindreau, V. Giuge

Méthodologie du cas pratique

Zes 3 étapes du cas pratique sont :

- -l'analyse des faits
- -la recherche des règles de droit applicables et leur application à l'espèce
- -la rédaction du cas pratique

Etape 1: L'analyse des faits

Z Explication de la démarche

C'est un travail sur les faits qui doit être réalisé. Il faut donc bien lire l'énoncé plusieurs fois afin de pouvoir analyser les faits.

7 Les deux temps de l'analyse des faits

-La distinction entre les faits importants et les faits à écarter :

Révéler les faits importants pour plus tard déterminer le ou les problèmes juridiques.

Il faut les isoler des autres faits plus factuels.

Possibilité de faire un schéma, un tableau, en utilisant des couleurs différentes pour distinguer les faits importants et les faits à écarter.

Possibilité de faire un résumé qui sera utilisé pour la rédaction.

Attention aussi à l'importance des dates : la chronologie est souvent déterminante.

Importance du schéma avec ' une ligne du temps » ou axe chronologique

- 1) Il s'agit ici de transformer en termes juridiques ce que l'énoncé formule en termes usuels non juridiques.
- 2) Sous la forme d'une question formulée en termes juridiques, il s'agit d'énoncer le ou les problème(s) de droit posé(s) par le cas pratique

Etape 2 : La Recherche des règles de droit applicables et leur application à l'espèce

7 Il s'agit ici de rechercher les règles de droit applicables au problème juridique.

Elles sont de 2 types :

-le ou les texte(s) de droit applicables à la question du droit

ex : la constitution, un code, une loi particulière, une coutume, un principe général du droit, un adage latin

-la jurisprudence la plus récente se rapportant à ces textes et au problème posé par le cas pratique.

Importance de la jurisprudence dans le cas pratique.

ex : la plus récente, celle de principe, celle de la plus haute juridiction Cour de cassation, ou celle d'une cour d'appel (préciser la ville) et la date.

Appliquer à l'espèce c.à.d. aux faits exposés par le cas pratique afin de dégager la solution du problème juridique posé.

Cette démarche est appelée syllogisme

Etape 3 : La rédaction du cas pratique

Les règles de rédaction d'un cas pratique sont moins formelles que celles du commentaire. Cependant, il faut structurer la ou les réponses au(x) problème(s) concret(s) posé(s) avec :

Une introduction courte composée :

- -d'une présentation générale du cas pratique permettant de présenter le domaine général dans lequel se situe le cas pratique
- -l'annonce du plan

7 Le plan

Il est composé en 2, 3, 4 parties selon le nombre de problèmes à résoudre. Mais au maximum 4.

- I- titre en relation avec le problème juridique
- ->résumé des faits utiles (se rattachant au problème soulevé)
- ->qualification juridique de ces faits et rédaction du problème juridique posé
- ->exposé des règles de droit applicables (textes de loi et jurisprudence)
- ->solution
 - II- titre: idem

7 Une conclusion

Elle résume les solutions apportées : Elle doit être brève, et permettre une ouverture Ex : conclure en parlant de la juridiction compétente pour se prononcer sur le problème posé.